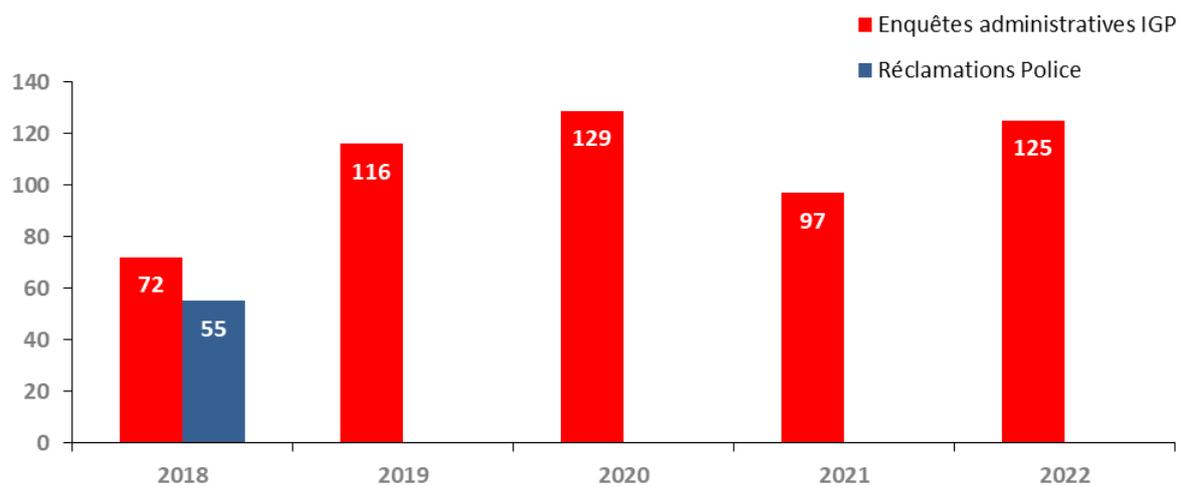




Évolution des enquêtes et réclamations administratives



A partir du 1er août 2018, l'IGP effectue seule les enquêtes administratives. Avant cela, ces dernières étaient réalisées surtout par la Police et pour partie par l'IGP.